



Projet Oraltitude

Propositions pour la  
formation universitaire de  
« Maîtres de voix »

R.F AMORETTI  
*Responsable du projet*

# Propositions pour la formation universitaire de «**Maîtres de voix**»

## Les objectifs

- Apporter à chaque enseignant une aide pédagogique déterminante en restaurant la puissance symbolique de sa fonction et une aide vocale préventive à tout professeur qui en ressent le besoin (et éradiquer à terme la dysphonie en milieu enseignant),
- Contribuer à l'épanouissement artistique des individus par la création de chorales formantiques<sup>1</sup> constituées de parents, d'élèves et de professeurs dans les établissements scolaires.

## Les moyens

Ce défi vocal est rendu possible grâce à des découvertes inédites sur le fonctionnement de la voix et à la méthode d'optimalisation harmonique du timbre vocale que ces travaux ont permis d'élaborer.

## La stratégie

Elle est rôdée et a déjà expérimentée avec succès dans l'Académie de Paris. Elle comporte deux volets :

- **l'information.** Elle se fait d'une part sous forme de conférences dans les grandes villes et, d'autre part, par la diffusion dans les établissements de l'adresse du site dédié traitant du sujet. Elle est à destination des enseignants, des élèves et des parents d'élèves,
- **le recrutement.** Se fait sur audition par internet des enseignants volontaires. Aucune connaissance vocale ou solfégique préalable n'est requise,
- **la formation de formateurs.** Elle ne concerne que les professeurs. Elle a pour but de constituer un maillage vocal de prévention directement sur le terrain. L'expérience Everest (**Exp**érience pour que la **Voix** des **Enseignants RESTe**) payée sur les deniers publics, a été menée avec succès pendant deux ans dans l'académie de Paris (cf. mission Everest<sup>2</sup>). Elle se déroule sur deux ans à la fois par cyber-formation et au cours de stages d'approfondissement.

## Les besoins

Un bureau avec téléphone et Internet, un piano pour les stages (il y en a dans chaque salle de musique de chaque collège, lycée ou I.U.F.M), une salle de classe avec tableau et si possible rétro projecteur, le salaire, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

---

<sup>1</sup> Ce concept nouveau est explicité en annexe dans les documents joints.

<sup>2</sup> Une de pistes que l'on m'avait demandé d'explorer lors de la mission qui m'a été confiée par François Bayrou en 1997 était de déterminer les moyens de transmettre la technique Oraltitude à des professeurs. Ceci afin qu'ils deviennent eux-mêmes formateurs et puissent, en ouvrant ultérieurement dans leur établissement d'affectation des ateliers voix basé sur le principe de l'Oraltitude. (Cf. Rapport )